

# Le plus gros producteur de RTL-TVI bientôt français?

Hervé Hubert, un producteur français devenu incontournable, a fait une offre pour racheter Everlasting Group. Le tribunal doit trancher.

NICOLAS KESZEI

**D'**ici quelques jours, Everlasting Group, le producteur qui fournit quelques-unes des plus grosses émissions diffusées par RTL-TVI, pourrait passer sous bannière française ou espagnole! Au cours d'une audience tenue hier après-midi devant le tribunal du travail afin de valider l'ensemble de la procédure de transfert d'Everlasting au niveau social, Nicholas Ouchinsky, le mandataire de justice chargé de gérer la vente d'Everlasting, a dressé un état des lieux de la procédure. Après deux tours de table organisés ces derniers mois, deux candidats intéressés par la reprise d'Everlasting ont été retenus par Nicholas Ouchinsky. La première offre retenue a été faite par Xavier Debatty, l'ancien CEO d'Everlasting Group, associé pour la cause au producteur français Hervé Hubert. À cet effet, les deux hommes sont en train de créer la société Never Ending Story dont la majorité du capital sera détenue par Hervé Hubert. Si ce nom ne vous dit rien, sachez qu'on lui doit la création ou la réalisation de quelques programmes phares diffusés par des chaînes françaises comme «Joker» (France 2), «Les reines du shopping» (M6), «Le juste prix» (TF1), «La roue de la fortune» (TF1) ou le «Bigdil» (TF1). L'offre de Xavier Debatty et d'Hervé Hubert porte sur la re-

prise de 22 travailleurs (sur un total de 32) et comprend un prix d'un peu plus de 300.000 euros, un montant auquel il convient d'ajouter la reprise d'un passif bancaire de près de deux millions d'euros.

Une deuxième offre a retenu l'attention du mandataire de justice Nicholas Ouchinsky. Elle a été faite par Innosual Media, la filiale belge du producteur espagnol Lavinias. Cette offre porte sur la reprise de 22 travailleurs et comprend un prix de 400.000 euros. Pas question de reprise du passif bancaire dans ce cas-ci. Cette deuxième offre a été couplée par celle de Media Motivation qui reprendrait un travailleur supplémentaire dont l'activité consiste à gérer les programmes de nuit réalisés par Everlasting.

## Urgence

Pour que les choses soient bien claires, la présidente du tribunal du travail a tenu à préciser que son rôle n'était pas de choisir entre les deux candidatures. Elle n'a été sollicitée que pour vérifier si la procédure d'information aux travailleurs et aux candidats a été correctement effectuée d'un point de vue social. Mais, comme l'ont rappelé les parties présentes à la table, dans la configuration actuelle d'Everlasting Group, il n'y a plus assez de trésorerie pour payer les salaires du mois de septembre.

En réalité, c'est le tribunal de commerce de Bruxelles qui devra prochainement trancher entre les deux offres. Une audience à

cet effet a été fixée au début du mois de septembre. On saura, à ce moment-là, si le principal fournisseur de programmes de la chaîne RTL-TVI («71», «Mariés au premier regard», «Expédition Paire Daiza»,...) passe sous pavillon français ou espagnol.

Lorsqu'Everlasting avait introduit sa requête en réorganisation judiciaire à la fin du mois de décembre 2017, la société était en pourparlers avec Lavinias en vue d'une reprise par le producteur espagnol. Depuis, les vents ont tourné et il semble que Xavier Debatty a décidé de jouer le coup en tandem avec le producteur français.

Au cours de l'audience qui s'est tenue hier devant le tribunal du travail, aucune partie présente n'a émis de contestation quant à la communication faite par le mandataire de justice à l'égard des travailleurs et vis-à-vis des candidats. Lorsqu'il a été mandaté pour gérer le transfert d'Everlasting, Nicholas Ouchinsky a pris contact avec 9 candidats. In fine, douze entités ont participé au processus de sélection et 5 offres ont été remises. Après deux tours de table, le mandataire de justice a décidé de ne garder que l'offre faite par Hubert-Debatty et celle remise par Lavinias (+ Media Motivation). Présent dans la salle avec quelques-uns de ses collègues, un réalisateur d'Everlasting (repris dans le cadre de l'offre française mais dans l'offre espagnole) a dit regretter de ne pas avoir été informé des motifs justifiant sa non-reprise par la société espagnole.

Affaire à suivre.

**12 sociétés  
ont participé  
à l'appel  
d'offres  
pour  
reprendre  
Everlasting  
Group.**